

NANTERRE (92)

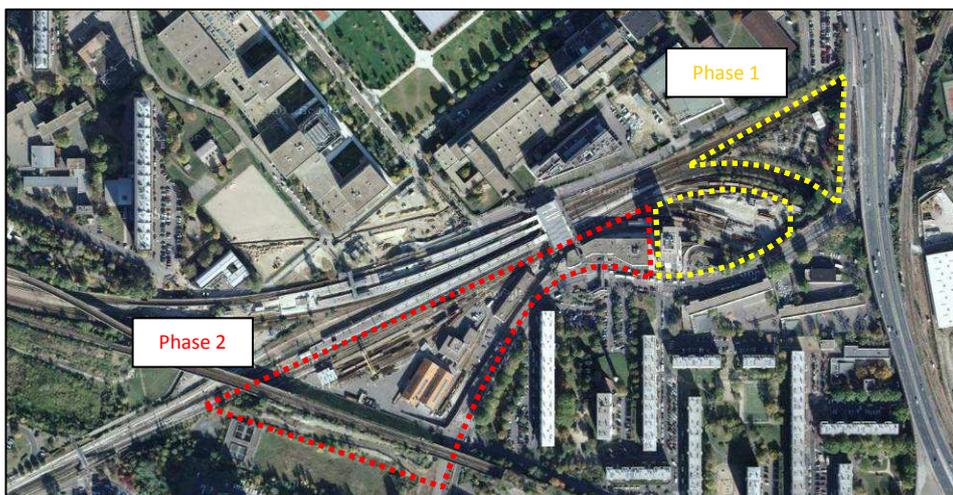
AMO en urbanisme durable pour l'aménagement du projet Cœur de Quartier

Aménageur : EPADESA
AMO Urbanisme Durable : LesEnR
Maitrise d'oeuvre : TGTFF

- Programme :** Secteur de 4 ha
- Logements : 54 250 m² de SHON (résidence tourisme, logements familiaux, logements sociaux)
 - Commerces équipements: 15000m² SHON
 - Bureaux : 51 000 m² SHON
 - Création de la place des Provinces Françaises, du parvis de la future gare RER
 - Requalification du boulevard des Provinces Françaises
 - Couverture des voies du RER A Cergy/Paris

Durée de la mission :
 Depuis juin 2012

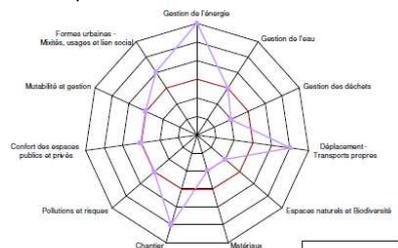
- Éléments clés environnementaux :**
- Ensembles des logements et bureaux de niveau passif et taux d'EnR de 55%
 - Récupération de chaleur sur les parkings et mutualisation énergétique commerces/logements.
 - Niveau 1 du label « bâtiments biosourcés »
 - Toitures végétales accessibles (Coefficient d'imperméabilisation ≤ 0.8 sur des parcelles 100% bâties)
 - Parkings mutualisés avec foisonnement
 - Contraintes acoustiques fortes le long de la voie ferrée
 - Mise en place d'espaces mutualisés au sein de chaque îlot en dehors des toitures terrasses



Vue aérienne et phasage du projet Hoche



Vues du site et de ses abords

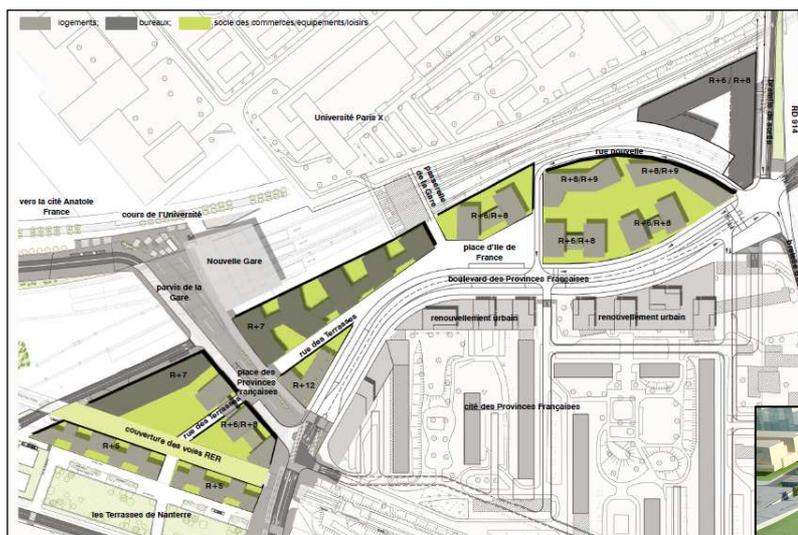


Niveaux d'objectifs du quartier comparés aux niveaux d'ambition du territoire de Seine Arche

Le secteur Cœur de Quartier est situé dans la ZAC Seine Arche, à Nanterre, sur laquelle l'EPADESA s'engage dans une démarche de développement durable en cohérence avec sa stratégie globale, sur laquelle LesEnR l'a accompagné.

Sur le secteur Cœur de Quartier, dont la première phase entre bientôt en réalisation, l'EPADESA souhaite renforcer les exigences de développement durable sur la deuxième phase, via la définition d'objectifs et la définition d'un scénario énergétique ambitieux.

Après avoir réalisé un retour d'expérience sur les pratiques environnementales mises en place dans la première phase, LesEnR réalise l'étude du potentiel en énergies renouvelables et établit les objectifs environnementaux de la deuxième phase. LesEnR décline ces objectifs dans le cahier des prescriptions et suit les exigences tout au long de la conception des îlots.



Projet Cœur de Quartier (TGT)

Zoom sur la Phase 1 du projet Cœur de Quartier (TGT)

